

## animal et responsabilité

Par **marie002**, le **06/03/2011** à **11:09**

bonjour,  
je suis étudiante en droit et j'ai un mémoire à réaliser sur le sujet: animal et responsabilité  
pourriez-vous m'aider car j'ai du mal à trouver mon plan ainsi que ma problématique  
Merci d'avance !!

Par **bulle**, le **06/03/2011** à **12:16**

Bonjour,

Je vous rappelle l'article 7 de la charte du forum:

[quote:oc0njixe]7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun cas là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/quote:oc0njixe]

J'imagine qu'en choisissant ce sujet vous aviez déjà une idée de plan ou une idée de trame derrière la tête.

Dans l'attente de votre plan et de votre problématique, je vous souhaite une bonne journée.

Bulle

Par **marie002**, le **06/03/2011** à **12:34**

Re bonjour

Je n'ai pas demandé à ce que l'on me fasse le travail à ma place d'une part, d'autre part, j'ai déjà des idées et un plan mais je ne sais pas si celui-ci encadre bien mon sujet car je n'aimerais pas oublier certaines choses.

en effet, concernant mon plan j'avais pensé faire une première partie sur le fondement et le domaine de la responsabilité du fait des animaux avec en A) l'article concernant cette

responsabilité soit l'art 1385 et en B) les conditions d'application de cet article et dans une deuxième partie la responsabilité du fait des animaux avec A) la mise en jeu du gardien et en B) les victimes

Par **bulle**, le **06/03/2011** à **17:00**

Quelle est votre problématique?

En tant que modératrice, c'est mon rôle de rappeler la charte du forum aux membres. Je justifie juste mes propos par cet article 7 car je ne peux pas distinguer les personnes qui recherchent une aide et ceux qui veulent juste un plan gratuit ... si j'étais devin ça se saurait :))

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **06/03/2011** à **17:49**

Bonjour,

[quote="mariie002":3mghhbq9]

l'article concernant cette responsabilité soit l'art 1385

[/quote:3mghhbq9]

ymdaydream:

De quel code ? Image not found or type unknown

Je suppose qu'il s'agit probablement du code civil...

Responsabilité de quelle nature exacte ?

Avez-vous eu l'idée de jeter un coup d'oeil au code pénal ? Le 132-75, par exemple ?

(sans parler de la responsabilité, sous certaines conditions, portant sur la détention d'animaux classés comme dangereux).